

atlantic

LE POUVOIR

— DE RÊNOVER —

DU 01/10/2025 AU 31/01/2026
DEVENEZ LE HÉROS DES
ÉCONOMIES DURABLES.



LIMITÉ À
800
DOSSIERS DE
PARTICIPATION



400€
remboursés
pour l'achat

**d'une pompe à chaleur air / eau
ou hybride**

Alfea Excellia S, Alfea Excellia M,
Alfea M (à partir de 6 kW), Alfea Extensa S
(à partir de 8 kW), Hybea, Hybrellia, Hysolina

**NOMBRE DE
DOSSIERS LIMITÉ.**

Consultez le nombre de
dossiers restants et participez.



OFFRE RÉSERVÉE AUX PARTICULIERS.

*Voir les conditions de l'offre sur
<https://le-pouvoir-de-renover.atlantic.fr>.

À partir du 01/10/2025 jusqu'à épuisement du nombre d'offres de remboursement, et au plus tard jusqu'au 31/01/2026, pour l'achat et l'installation auprès d'un installateur professionnel parmi les produits Atlantic éligibles à l'opération, Atlantic vous rembourse : jusqu'à 400€ pour la catégorie « radiateurs et sèche-serviettes » – jusqu'à 400€ pour la catégorie « pompes à chaleur air/eau et hybrides » – jusqu'à 300€ pour la catégorie « Trînéo ». Les offres de remboursement sont cumulables pour la catégorie Radiateurs et sèche-serviettes uniquement, dans la limite de 400€ remboursés par foyer. Offre réservée aux particuliers domiciliés en France métropolitaine. Nombre de dossiers de participation limité, consultez le compteur de participations disponibles en temps réel sur <https://le-pouvoir-de-renover.atlantic.fr>. La société SCGA, SAS au capital de 130 000 000 €, 44 boulevard des États-Unis, 85000 La Roche-sur-Yon, RCS la Roche-sur-Yon 538 485 384. Création : Altavia Disko. Crédits photos : Shutterstock, Getty Images.



atlantic

LE POUVOIR

— DE RÊNOVER —

DU 01/10/2025 AU 31/01/2026

**AVEC NOS RADIATEURS,
SÈCHE-SERVIETTES ET TRINÉO,
LE PILOTAGE INTELLIGENT EST
ENTRE LEURS MAINS.**



LIMITÉ À
1300
DOSSIERS DE
PARTICIPATION



50€
remboursés
pour l'achat

d'un radiateur

Nirvana Neo, Agilia,
Galapagos, Oniris, Divali
d'un sèche-serviettes
Adelis, Nefertiti

100€
remboursés
pour l'achat

d'un radiateur

Verali, Irisium
d'un sèche-serviettes
Amarilis,
Serenis Premium



LIMITÉ À
20
DOSSIERS DE
PARTICIPATION

300€
remboursés
pour l'achat

d'une solution 3 services
Trineo

**NOMBRE DE
DOSSIERS LIMITÉ.**

Consultez le nombre de
dossiers restants et participez.



OFFRE RÉSERVÉE AUX PARTICULIERS.

*Voir les conditions de l'offre sur
<https://le-pouvoir-de-renover.atlantic.fr>.

À partir du 01/10/2025 jusqu'à épuisement du nombre d'offres de remboursement, et au plus tard jusqu'au 31/01/2026, pour l'achat et l'installation auprès d'un installateur professionnel parmi les produits Atlantic éligibles à l'opération, Atlantic vous rembourse : jusqu'à 400€ pour la catégorie « radiateurs et sèche-serviettes » – jusqu'à 400€ pour la catégorie « pompes à chaleur air/eau et hybrides » – jusqu'à 300€ pour la catégorie « Trinéo ». Les offres de remboursement sont cumulables pour la catégorie Radiateurs et sèche-serviettes uniquement, dans la limite de 400€ remboursés par foyer. Offre réservée aux particuliers domiciliés en France métropolitaine. Nombre de dossiers de participation limité, consultez le compteur de participations disponibles en temps réel sur <https://le-pouvoir-de-renover.atlantic.fr>. La société SCGA, SAS au capital de 130 000 000 €, 44 boulevard des Etats-Unis, 85000 la Roche-sur-Yon, RCS la Roche-sur-Yon 538 485 384. Création : Altavia Disko. Crédits photos : Shutterstock, Getty images.

